

ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERCANTS D'AUVERNIER (AACA)



Procès-verbal de l'assemblée constitutive du lundi 25 avril 2005, à 20 h 00,
Caveau des encaveurs, La Golée 2012 AUVERNIER

Ordre du jour :

1. Appel
2. Votation sur la création de l'Association des artisans et commerçants d'Auvernier (AACA)
3. Approbation des nouveaux statuts
4. Nomination du comité
5. Cotisation annuelle
6. Programme été - hiver 2005
7. Divers.

1. Appel

Monsieur Thierry Amstutz souhaite la bienvenue aux vingt-neuf artisans et commerçants du village qui ont accepté l'invitation et remercie Cédric Bellini d'accueillir l'assemblée constitutive dans le Caveau des encaveurs. Il présente Madame Claire Beyeler, Monsieur Georges Germond, président de 1976 à 1985 de l'Association des artisans et commerçants d'Auvernier, Messieurs Cédric Bellini, Patrick Jeanbourquin, Laurent Hirsig (excusé) qui souhaitent recréer une Association. La liste des présences est annexée au procès-verbal.

2. Votation sur la création de l'Association des artisans et commerçants d'Auvernier (AACA)

Georges Germond résume les différentes activités de l'ancienne Association : les boeufferies au centre du village, le Comptoir de Payerne, le panneau d'information installé au bas du village qui mérite d'être remis à jour et d'autres manifestations. Au fil du temps, des tensions entre quelques membres ont fait que l'Association s'est arrêtée sans pour autant être dissoute. Il trouve nécessaire qu'une nouvelle Association des artisans et commerçants du village soit recréée et lui souhaite plein succès pour l'avenir. L'assemblée le remercie pour son exposé.

Après discussion, l'assemblée accepte la création de l'Association des artisans et commerçants d'Auvernier (AACA) à l'unanimité.

3. Approbation des nouveaux statuts

Thierry Amstutz commente les statuts remis à jour. La seule modification importante se trouve au chapitre VI à l'article 24, dissolution et liquidation : - l'actif social sera remis au Conseil communal qui gèrera le capital remis jusqu'à la création d'une société à but identique -, et non plus à la sœur visitante.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

4. Nomination du comité

Georges Germond présente le comité : président, Thierry Amstutz, Atelier de pendulerie *Au Carillon d'Or* ; vice-président, Cédric Bellini, Pinte La Golée ; secrétaire, Claire Beyeler, Cave et Distillerie de la Ruelle ; caissier, Laurent Hirsig, Atelier de reliure artisanale ; assesseur, Patrick Jeanbourquin, Epicerie Jeanbourquin ; vérificateurs des comptes, Thierry Pache, Le Croquignolet et Daniel Bodenmann, Cave Bodenmann A. SA ; Suppléante vérificatrice des comptes, Cathy Opan, AB Art et Beauté.

Le comité est élu à l'unanimité. Thierry Amstutz remercie les membres du comité qui ont accepté un poste et leur souhaite plein succès dans leur fonction ; il remercie aussi l'assemblée pour la confiance qui leur est accordée.

Après la constitution du comité, l'assemblée a nommé par acclamations Georges Germond, président de 1976 à 1985, membre d'honneur de l'Association.

5. Cotisation annuelle

La cotisation annuelle est fixée à fr. 100.--. Le solde en caisse de l'ancienne Association, qui sera transmis à Laurent Hirsig, est de fr. 1502.80.

6. Programme été - hiver 2005

Le président commente la feuille des manifestations « été 2005 » distribuée en début d'assemblée. L'assemblée accepte les propositions des manifestations au centre du village organisées sur la terrasse de La Pinte La Golée en cas de beau temps. Pour ne pas déranger les habitants du quartier, la musique cessera aux environs de 22 h 00 et les manifestations à 24 h 00. Ce tout ménage sera distribué aux habitants du village en temps utile.

Le président explique que le bénéfice des boissons ira à la Pinte La Golée et que le bénéfice des grillades ira à l'Association. Charge à La Pinte La Golée de mettre à disposition le personnel nécessaire pour le service des boissons, l'installation des chaises, des bancs, des tables et des lumières. En cas de mauvaise vente des grillades et pour éviter tout malentendu, Cédric Bellini précise qu'il est tout à fait d'accord de faire une ristourne sur le bénéfice des boissons.

Pour le programme « hiver 2005 », Sébastien Eberhard, E-Gestion, souhaite la création d'un comité d'organisation pour un marché de Noël au village ; il prendra contact avec différents marchands. Un sapin de Noël avec décoration sera offert au collège. Un concours de décoration électrique sera organisé. D'autres propositions seront développées lors de la prochaine assemblée.

7 . Divers

Le président demande aux artisans et commerçants de fleurir et de décorer leur devanture de magasin pendant la belle saison.

Lors des portes ouvertes des caves, les artisans et commerçants sont libres d'ouvrir leur magasin.

Prochaine assemblée, le lundi 20 juin 2005, à 20 h 00, même lieu. Cet avis tient lieu de convocation.

Le président remercie les membres présents et Cédric Bellini pour le verre de l'amitié qu'il a préparé et qui suivra l'assemblée.

La séance est levée à 21 h 00.

La secrétaire :

C. Beyeler

Assemblée ordinaire lundi 20 juin 2005 à 20 h 00 Caveau des encaveurs La Golée

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal du 25 avril 2005
3. Programme Hiver 2005
4. Divers.

A l'issue de l'assemblée, les discussions pourront se poursuivre autour du verre de l'amitié.

Au plaisir de vous retrouver, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Le comité